



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COPIE

PREFECTURE DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

Direction régionale
des affaires culturelles

Pôle Architecture
et Patrimoine

ARRÊTÉ n° 2011187 - 0002

portant inscription au titre des Monuments
Historiques de la maison 5 et 7 rue de Sauve,
actuelle maison de retraite protestante, à NIMES
(Gard)

**Le Préfet de la région Languedoc-Roussillon
Préfet de l'Hérault
Officier de la Légion d'Honneur**

VU le code du patrimoine, livre VI, titres 1 et 2 ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU l'arrêté n° 08-0203 du 28 mai 2008 portant désignation des membres de la commission régionale du patrimoine et des sites ;

VU l'avis de la commission régionale du patrimoine et des sites de la région Languedoc-Roussillon en sa séance du 16 novembre 2010 ;

VU les autres pièces produites et jointes au dossier ;

CONSIDERANT que la maison 5 et 7 rue de Sauve à NIMES (Gard) présente un intérêt d'histoire et d'art suffisant pour en rendre désirable la préservation car elle fait partie du faubourg conçu par l'ingénieur du roi et directeur des fortifications de la Province du Languedoc Jacques-Philippe Mareschal dont le plan d'urbanisation fut approuvé en 1747 puis en 1754 et que cette maison est la parfaite synthèse d'une esthétique Louis XV imposée par Mareschal et d'une tradition nîmoise appliquée à un usage mixte : une maison de plaisance de faubourg et un atelier ;

ARRÊTE

Article 1 : Sont inscrites au titre des monuments historiques, les façades et toitures de l'aile sur la rue de Sauve de la maison située 5 et 7 rue de Sauve à NIMES (Gard) ainsi que le grand escalier du n°7, ensemble figurant au cadastre section DV, sur les parcelles n° 238 et 239, d'une contenance respective de 9a 36ca et 11a 66ca et appartenant à la maison de santé protestante évangélique, association reconnue d'utilité publique, non inscrite au registre du commerce et des sociétés mais identifiée sous le n° SIREN 775 911 423, dont le siège est au 3 avenue Franklin Roosevelt à Nîmes (Gard) et qui est représentée par le directeur M. Patrick RAUDIN ;

Article 2 : Le présent arrêté, dont une copie sera adressée sans délai au Ministre et de la culture et de la communication, sera publié au bureau des hypothèques de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la Préfecture de région ;

Article 3 : Il sera notifié au Préfet du département, au maire de la commune et aux propriétaires, intéressés qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Fait à Montpellier, le

- 6 JUL. 2011

Pour le Préfet
et par délégation
Le Secrétaire Général
pour les Affaires Régionales

Jean-Christophe BOURSIN

département :
ARD

commune :
NIMES

section : DV
feuille : 000 DV 01

échelle d'origine : 1/1000
échelle d'édition : 1/650

date d'édition : 31/08/2010
fuseau horaire de Paris)

coordonnées en projection : RGF93CC44

©2007 Ministère du budget, des comptes
publics et de la fonction publique

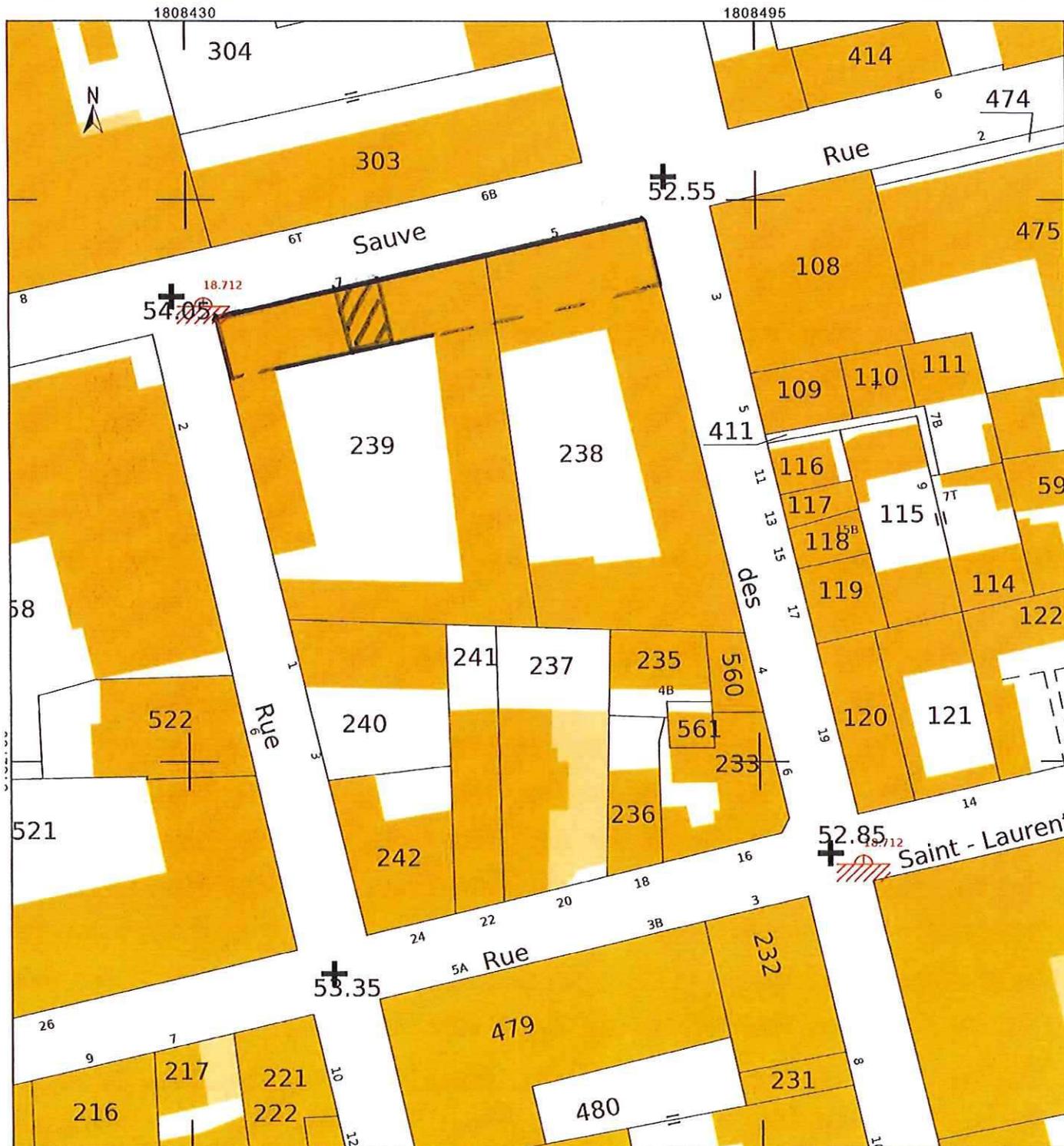
DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISÉ

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
NIMES 1
67 Rue Salomon Reinach 30032
30032 NIMES Cedex 1
tél. 04.66.87.60.82 -fax 04.66.87.87.11
cdif.nimes1@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



maison retraite Set 7 rue Sauve.

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISÉ

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
NIMES 1
67 Rue Salomon Reinach 30032
30032 NIMES Cedex 1
tél. 04.66.87.60.82 -fax 04.66.87.87.11
cdf.nimes1@dgfip.finances.gouv.fr

Commune : NIMES
Action : DV
Municipalité : 000 DV 01
Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'édition : 1/650
Date d'édition : 31/08/2010
(fuseau horaire de Paris)
Coordonnées en projection : RGF93CC44
© 2007 Ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

